

# Modification des formulaires eCDF pour 2021

---

18 mars 2022

## 1 Objet

Le présent document décrit les changements dans les formulaires 2021 par rapport aux formulaires 2020. Ce document est complété au fur et à mesure que les informations deviennent disponibles.

## 2 Comptes annuels 2021

A partir de 2021, des changements rétroactifs concernant les comptes annuels 2020 entrent en vigueur. Ces changements sont décrits dans le document relatif aux changements des formulaires 2020. Le présent document se limite aux formulaires 2021.

### 2.1 Plan comptable normalisé (PCN)

Le PCN 2021 comporte, à part l'année, aucun changement par rapport au PCN 2020 dans sa version mise-à-jour pour l'utilisation avec tableaux de passage 2020 (model 2). Pour 2021, cependant, l'attribut XML "model" doit recevoir la valeur 1.

### 2.2 Tableau de passage

Un nouvel élément « Tableau de passage » devra faire partie des dépôts de comptes annuels pour comptes annuels d'exercices commençant en 2020 ou plus tard.

#### **Erratum du 12. octobre 2020 : Tableau de passage des comptes 502 et 503**

La version initiale du tableau de passage comportait pour les deux comptes suivants une inversion des « mappings » vers le bilan non abrégé. Voici la version corrigée.

Plan comptable normalisé			Bilan		
Compte	Libellé	Champs	Rubrique	Libellé	Champ
502	Actions propres ou parts propres	1075 / 1076	ACTIF D.III.2.	Actions propres ou parts propres	209
503	Parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1073 / 1074	ACTIF D.III.3.	Autres valeurs mobilières	195

### 2.3 Bilan

Pas de changements par rapport au formulaire 2020 (model 2). Pour 2021, cependant, l'attribut XML "model" doit recevoir la valeur 1.

### 2.4 Bilan abrégé

Pas de changements par rapport au formulaire 2020 (model 2). Pour 2021, cependant, l'attribut XML "model" doit recevoir la valeur 1.

## **2.5 Compte de profits et pertes**

Pas de changements par rapport au formulaire 2020 (model 2). Pour 2021, cependant, l'attribut XML "model" doit recevoir la valeur 1.

## **2.6 Compte de profits et pertes abrégé**

Pas de changements par rapport au formulaire 2020 (model 2). Pour 2021, cependant, l'attribut XML "model" doit recevoir la valeur 1.

## **3 TVA 2021**

Les formulaires des déclarations TVA ainsi que ceux des états récapitulatifs 2021 ne comportent, à part l'année, pas de changements par rapport à 2020.

Ces formulaires 2021 peuvent toutefois seulement être transmis par la version de fichier XML eCDF 2.0 pour laquelle les interfaces XML doivent la procédure de validation avec le CTIE. Plus d'informations sont disponibles dans le document qui décrit la procédure de validation pour la version XML eCDF 2.0 pour. Ce document est disponible dans l'espace des développeurs d'interfaces XML.